

PRE-PROGRAMME

SEMINAIRE « CREATION D'UNE ALLIANCE AUTOUR DE LA PRISE EN CHARGE DES COMPETENCES DE
BASE PENDANT ET APRES LA DETENTION »

VENDREDI 2 DECEMBRE 2022

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Mot de bienvenue de **Valérie SÉNÉ**, Directrice du Parc National de Guadeloupe

9h10 : **Christine Gangloff-Ziegler**, Rectrice de Guadeloupe, **Philippe CAVALERIE**, Premier Président de la Cour d'Appel de Basse-Terre, **Eric MAUREL**, Procureur Général de la Cour d'appel de Basse-Terre, **Françoise GAUDIN**, Présidente du Tribunal Judiciaire de Basse-Terre et Présidente du Conseil départemental de l'accès aux droits, **Eric NEDELEC**, Directeur adjoint de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, **Régis ELBEZ**, Secrétaire Général aux affaires régionale de la Préfecture de Guadeloupe.

9h30 : **Cadre légal et règlementaire de la formation en détention et de l'accompagnement spécifique des détenus en situation d'illettrisme**

Quelles lois encadrent la formation des personnes en détention ? Quelles ressources en formation sont aujourd'hui utilisées en détention ? En quoi la détection de l'illettrisme des personnes entrant en détention constitue-t-elle un enjeu pour l'administration pénitentiaire ? Quel outil et quelle procédure d'évaluation sont généralement mis en place ? Quel(s) dispositifs sont aujourd'hui prévus au national pour répondre aux besoins spécifiques des détenus en situation d'illettrisme ? Quel rôle la culture peut-elle jouer pour faciliter les apprentissages des détenus éloignés de l'écrit ? Comment et par qui les questions de santé (dyslexie, dyscalculie, problèmes de vue, troubles de la concentration, etc.) sont-elles pour lever certains freins aux apprentissages ?

Intervenants : **LOÏC BOURDIN**, Proviseur pour l'enseignement en milieu pénitentiaire et Directeur de l'Unité Pédagogique Régionale Outre-mer au ministère de la Justice, **Florian PLATET**, Chef de l'unité des politiques publiques d'insertion et de probation au ministère de la Justice, **Arnaud MOUREY**, Responsable National de l'Enseignement en milieu pénitentiaire au ministère de la Justice, **Charlotte GRONDIN**, Chargée de mission culture/justice, réfugiés et migrants au Ministère de la Culture, **Karim MESSALAOUI**, Chargé de mission éducation, enseignement supérieur, illettrisme et égalité femmes/hommes au Ministère des Outre-mer.

Témoignage : **Ursula SANZE**, Conseillère emploi à Pôle Emploi Lyon et référente justice en charge de la certification Cléa.

10h30 : Echange avec la salle.

10h45 : **Etat des lieux en Guadeloupe : accompagner la formation des détenus en situation d'illettrisme**

Quels sont les financements de la formation en détention ? Comment les détenus en situation d'illettrisme sont-ils repérés et pris en charge ? Quel est le parcours de formation proposé ? Existe-t-il

une pédagogie spécifique de l'enseignement/apprentissage en détention ? Quels sont les résultats obtenus ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées ? Quels sont les principaux leviers à actionner ? Qu'en est-il de la valorisation des apprentissages dans la suite du parcours de peine post détention ?

Intervenants : **Nathalie GRARD**, Juge d'Application des peines du Tribunal judiciaire de Basse-Terre, **Olivier VICQUELIN**, Directeur de la Maison d'arrêt de Basse-Terre, **Patrice CYRILLE**, Responsable local d'enseignement de la Maison d'arrêt de Baie-Mahault, **Jennifer PROCIDA**, cheffe du service ingénierie et évaluation de la formation professionnelle au Conseil Régional de la Guadeloupe (à confirmer), **Gilles PLUMASSEAU**, Directeur territorial de Pôle Emploi Guadeloupe et Ile du Nord.

11h30 : Echange avec la salle.

11h45 : 2 ateliers en simultané

Groupe 1 : Quels acteurs concerter pendant la détention pour renforcer le dispositif de formation actuel autour de la maîtrise des compétences de base ? Quel outil d'évaluation utilisé ? Quel rôle peut jouer la certification Cléa ? Et selon quel schéma opératoire les acteurs concernés peuvent-ils agir en direction des détenus et interagir entre eux ?

Animation : 1 CPIP à confirmer

Groupe 2 : Quels acteurs concerter après la détention pour permettre aux ex-détenus ayant suivi une formation en compétences de base durant leur incarcération de poursuivre leur formation « hors les murs » ? Selon quel schéma opératoire les faire agir sur la suite du parcours de peine et interagir entre eux ? Et quelle place dans ce dispositif des probationnaires qui n'ont pas été incarcérés et qui sont pris en charge en milieu ouvert ?

Animation : 1 CPIP à confirmer

12h15 : Restitution

12h45 : Déjeuner

14h00 : Comment faire fonctionner une alliance d'opérateurs en charge de l'accompagnement vers les compétences de base pendant et après la détention ? Quelle gouvernance mettre en place ? Quels moyens de communication mettre en place ? Quelles priorités assignées à cette alliance ? Comment évaluer les actions réalisées ?

2 sous-groupes.

Animation : **Nathalie GRARD**, Juge d'application des peines du Tribunal judiciaire de Basse-Terre et **Jessica OUBLIÉ**, Correspondante de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Rapporteurs : 2 CPIP

15h00 : Restitution

16h00 : Mot de conclusion de **Geneviève STROZYK-AUBRYN**, Conseillère technique de Madame la Rectrice de l'Académie de Guadeloupe et Iles du Nord

16h30 : Fin du séminaire